

Août 1942 : Pour répondre aux exigences des nazis, 10.000 Juifs étrangers sont raflés en zone dite “libre”. Le 26 août, plus d’un millier d’entre eux sont rassemblés dans un camp de l’armée à Vénissieux (banlieue de Lyon) dans l’attente d’un transfert au camp de transit de Drancy. Les organisations de la Résistance réussissent à sauver 108 enfants et quelques adultes.

À Vénissieux, dans la banlieue lyonnaise, un camp est improvisé en hâte dans une caserne de l’armée pour y réunir plus d’un millier de Juifs raflés dans les départements du Rhône, de l’Isère et de l’Ain. Leur transfert à Drancy, plaque tournante de la déportation, prévu pour la fin août, est précédé d’un “criblage”, c’est-à-dire la possibilité accordée par Vichy de retirer des listes de déportation des enfants de moins de 15 ans et des personnes gravement malades.

Gilbert Lesage, du Service social aux étrangers, fait partie de cette commission de criblage. Il alerte des responsables de l’OSE, (le docteur Joseph Weill, directeur médical de l’OSE, Charles Lederman, directeur de l’OSE de Lyon, Georges Garel...), des Éclaireurs Israélites de France, les EIF (représentés par Claude Gutmann), de l’« Amitié chrétienne » (l’abbé Glasberg, représentant le Père Chaillet) et de Madeleine Barrot de l’organisation protestante, la CIMADE, pour qu’ils viennent l’aider à faire respecter les clauses d’exemption.

Toute la nuit, les membres de ces organisations se battent contre le gouvernement collaborationniste de Vichy. Mais pour sauver les enfants d’une déportation ultérieure, il faut agir clandestinement et convaincre les parents de céder leurs droits de paternité à l’« Amitié chrétienne ». Il est donc indispensable de les voir, un par un, pour leur faire signer cette délégation. Malgré les cris, les pleurs, les tentatives de suicide de certains parents, 108 enfants sont séparés de leurs parents et exfiltrés du camp. Remis officiellement à l’« Amitié chrétienne », ils quittent Vénissieux accompagnés de Charles Lederman – nommé provisoirement représentant de cette association –, de Georges Garel et de quelques assistantes sociales puis ils sont conduits pour la nuit dans un local des EIF et dispersés le lendemain dans différentes institutions religieuses sous la protection de l’archevêque de Lyon, Mgr Gerlier.

Celui-ci, mis devant le fait accompli, est donc tenu de couvrir le Père Chaillet au nom de “l’obligation morale impérieuse”. Dans les heures qui suivent, la police se lance à la poursuite des enfants mais la Résistance répond dans un tract : “Vous n’aurez pas les enfants”. La plupart sont ensuite répartis dans des familles sous de nouvelles identités. La majorité des parents (545) seront gazés.

Ce sauvetage exceptionnel a été rendu possible grâce à un chaîne de sauveteurs Juifs et non Juifs qui s’organisèrent pour empêcher un crime contre l’humanité” (Serge Klarsfeld).

La “nuit de Vénissieux” marque un tournant décisif pour l’OSE et plusieurs autres associations juives qui accélèrent la mise en place de leurs structures clandestines pour le sauvetage des enfants.

Références :

— Portheret Valérie, 2020, *Vous n’aurez pas les enfants*. Ed. XO documents.

— Perthuis-Portheret Valérie, 2012, *Août 1942. Lyon contre Vichy. Le sauvetage de tous les enfants juifs du camp de Vénissieux*. Ed lyonnaises d'art et d'histoire.

<https://museemrjmoi.com>